

EXTRAITS



Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.

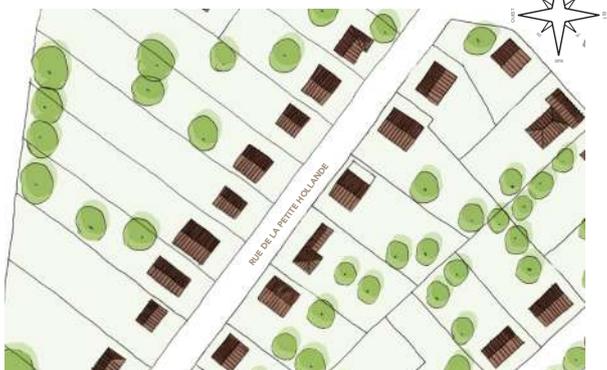


4.11 LES GRANDES TYPOLOGIES BÂTIES

LA VILLA



1



2

" DEPUIS DEUX MILLÉNAIRES, LES TRAMES URBAINES RYTHMENT L'AGÈNCEMENT DES VILLES DANS LE TEMPS LONG. DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN-ÂGE, NOUS AVONS HÉRITÉ DE DEUX FORMES PRINCIPALES DE TRAMES : LE DAMIER ET LA FORME RADIO-CENTRIQUE. AU XIX^E SIÈCLE, LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE NÉCESSITE D'APPORTER DES RÉPONSES NOUVELLES À LA FORTE CROISSANCE DES FLUX DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES. "

" LES PÈRES FONDATEURS DE L'URBANISME MODERNE, CERDÀ À BARCELONE ET HAUSSMANN À PARIS, SE RÉFÈRENT À CES DEUX TRAMES, QUOIQUE DE MANIÈRE TRÈS DIFFÉRENTE, TANDIS QUE SORIA, INSPIRÉ PAR LE SUCCÈS DU CHEMIN DE FER, PLAIDE À MADRID EN FAVEUR D'UN URBANISME LINÉAIRE. "

Jean LATERRASSE, Urbanisme et trame urbaine, ce que nous apprend l'histoire des villes, 2016-2008.

La villa est une construction individuelle unifamiliale. L'habitation est implantée de préférence **parallèle à la voie**. Elle génère, en principe, un jardin d'agrément, côté rue sur le tiers du terrain et un jardin arrière sur les deux tiers restant.

En agglomération, souvent une grille urbaine vient renforcer le caractère urbain de l'habitation et permet de renforcer l'alignement de la rue.

Le développement du modèle de la villa débute au tournant du XX^e siècle, avec les premiers **lotissements urbains** à la **périphérie** des centres.

De grandes **artères rectilignes** et arborées desservent des îlots perpendiculaires.

Au tournant du XX^e siècle, le style **Art nouveau** est reconnaissable par l'emploi de matériaux ornementés **industrialisés** fortement inspirés par le thème de la **nature** (grille de balcon aux décors floraux, frises végétales peintes ou juxtaposées par des séries identiques de tesselles* ou mosaïques, épis de toiture...)

Progressivement, le style **Art déco** s'accompagne d'architectures **épurées** aux **motifs géométriques** alliés aux matériaux du moment (ciment armé, dalle de verre, métal tubulaire...).

Voir illustrations 5 et 6, fiche 3.10 les ferronneries.

Les maisons, telles des paquebots, voient leurs toitures se transformer en terrasses. Les teintes mettent à l'honneur les **nuances de blanc**.

La préservation de l'identité de ces ensembles est important.

On veillera lors des travaux d'amélioration des performances thermiques, de modification de percement, de ravalement, de changement de couverture, d'extension... à respecter l'intégrité du bâti originel.

Voir fiches 3.4 à 3.16

Les extensions gagnent à privilégier une architecture contemporaine intégrée au site.

Voir fiche 5.5 faire une extension

1 : Villa du Bastion (Tony Ferret arch.) - Bourg-en-Bresse (01).

2 : Plan masse de la rue de la petite Hollande - Bourg-en-Bresse (01). Les maisons de ce quartier construit à partir du milieu du XX^e siècle sont implantées perpendiculairement à la voie, au tiers de la parcelle. Les terrains en long offrent des qualités urbaines intéressantes. Cette organisation est héritée de l'organisation des parcelles des bourgs anciens. Voir fiche 3.1 l'implantation du bâti villageois